

Calcatoggio le, 11 juin 2022

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Samedi 11 juin 2022 – 10H00, Salle Polyvalente Vincent Campinchi

Objet : Vote de 3 délibérations et questions diverses.

Étaient présents : M. Charles CHIAPPINI, M. Jean-Baptiste PACINI, M. Jean-Laurent CAMPINCHI, M. Jean-Marie DEFRANCHI, Mme. Lisa CARLOTTI, M. Gilbert CHIAPPINI, Mme. Marie GUERRINI, M. Pierre-Xavier SQUAGLIA et M. Nicolas TONINI.

Ont donné pouvoir : M. Daniel DONZELLA (M. Jean-Baptiste PACINI), Mme. Laetitia FERRARRO (M. Jean-Laurent CAMPINCHI), Mme. Émilie GIOVANNELLI (Mme. Lisa CARLOTTI) Mme. Charlotte JUANICO (M. Charles CHIAPPINI) M. Vincent MONDIEGT (M. Gilbert CHIAPPINI) Mme. Marie-Laure POGGI (Mme. Marie GUERRINI).

1- VOTE DE 3 DELIBERATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Délibération n°18-2022 : Création de postes d'agents contractuels à temps complet affectés à la surveillance de la baignade sur la plage de la Liscia.

Adoptée l'unanimité.

Délibération n°19-2022 : Décision modificative n°1 au budget primitif 2022, aménagement et équipement de la salle des fêtes.

Adoptée l'unanimité.

Délibération n°20-2022 : Décision modificative n°2 au budget primitif 2022, travaux de voirie route communale Liscia-Pevani.

Adoptée l'unanimité.

2- QUESTIONS DIVERSES

- DSP : changement convention - réajustement surtaxe - entretien à prévoir avec M. Dominique BORGOMANI : en charge M. JL CAMPINCHI
- Travaux chemin Santu Speru par M. BESSI : débroussaillage effectué – RDV géomètre à prévoir et visite du site
- Acquisition morceau de terrain communal par M. DAUSE : géomètre à la charge de l'acquéreur
- Travaux logements groupe scolaire : Mme. TONINI et Mme. DAMIANI à prévoir
- Relais lecture communal : travaux faux plafond à prévoir – acoustique idem SDF à envisager
- Création d'une nouvelle salle d'eau logement M. BAUER : devis trop élevé – autre méthode à l'étude

Mairie de Calcatoggio
Cumuna di Calcatoghju

Conseil Municipal
Cunsigliu Municipali

CC/GC



- Création d'une aire de jeux : devis OK – début des travaux dernier trimestre 2022
- Création d'un jardin participatif communal : devis trop élevé – mur de soutènement à prioriser
- Création d'une Maison de service : devis trop élevé – faire devis hors architecte.
- Plage du Stagnone : signalétique poubelles : en charge M. JM DEFRANCHI
- PLU : ZAP à établir